

ORANGE DAY

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

Qu'est-ce que le ORANGE DAY ?

Les « 16 journées d'action contre les violences faites aux femmes » sont une campagne internationale qui a lieu chaque année, du 25 novembre (Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au 10 décembre (journée des droits humains). Créée en 1991 par le Centre pour le leadership global des femmes (Center for Women's Global Leadership), cette campagne permet d'agir de manière stratégique et globale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles.

À cette occasion, chaque année, le Secrétaire Général des Nations Unies participe à la campagne Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles (UNiTE to End Violence against Women).

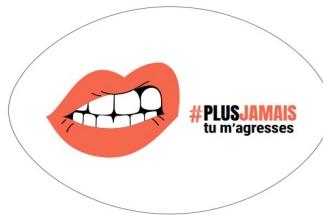
Depuis 2014, la couleur officielle de cette campagne est la couleur orange, qui symbolise un avenir meilleur et un monde plus juste, sans violence à l'encontre des femmes et des filles. Le premier jour de la mobilisation, le 25 novembre, est donc devenu Orange Day donnant ainsi son surnom le plus communément utilisé à la campagne Tous UNIS.

Son objectif est d'inciter tous les acteurs et actrices de la société civile à se mobiliser dans des actions de sensibilisation, de créer un espace de discussion autour des enjeux et des solutions face aux violences, et de lever des fonds pour mettre fin aux violences.

Organisation du Orange Day au Collège

le mercredi 25 novembre 2020

- x Sonnerie du collège cette semaine : « Respect » d'Aretha Francklin
- x Dress code pour les élèves et les personnels : porter quelque chose d'orange (tee-shirt, short, etc..)
- x Distribution de rubans orange à l'entrée du collège mercredi matin et à accrocher à son poignet. Inscription sur le ruban : #C NON Collège Simon Lucas
- x Récréation : deux événements (Merci à Adeline Brouard et à Jacqueline et Jean-Pierre Lignon : Chant (élèves de 5eme) sur la chanson de Vivir Quintana (Cancion si medio) et un happening : flash mob avec des élèves de 6eme sur la chanson de « Mesdames » de Grand Corps Malade
- x Distribution de stickers du Centre Hubertine Auclert (campagne « ensemble combattons les violences sexistes et sexuelles » aux élèves de 4eme selon le planning suivant :
 - x 4E : M1/M. Delannoy
 - 4A : M2 / Mme Risquo
 - 4B : M2/M3 /Mme Ulrici (soit après la 4A à 09h30 soit après la 4D)
 - 4D : Mme Baret /M3
 - 4C : M4 : M. GrondinDurant ces 30 minutes, les élèves pourront passer le questionnaire qui est en lien avec les stickers ou voir des petits films (ALON KOZE) ou échanger avec le personnel présent (CPE, infirmière, AS...)
- x Les élèves de 3eme recevront les stickers les 30 novembre et 02 décembre lors des ateliers forum



- x Profiter de cette journée pour aborder avec les élèves la question des violences sexistes, du cyber harcèlement, de l'égalité H/F, des discriminations, etc... en s'appuyant sur les ressources nombreuses (rappel de ces ressources au bas de ce document)
- x Cette journée entre dans le cadre du projet # C NON du Collège Simon Lucas (programme de lutte contre toutes les formes de violence et de discriminations).
- x L'action « Orange Day » est une action liée au CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) et fait partie des parcours éducatifs des élèves (parcours santé, parcours citoyen).

RAPPEL DES RESSOURCES MOBILISABLES

En lien avec les stickers et les affiches apposées au collège :

<https://www.plusjamaissansmonaccord.com/> :questionnaires,films, témoignages...

Dans les programmes d'EMC (BO n°30 du 26 juillet 2018) et dans le parcours citoyen des élèves avec pour finalité le respect d'autrui.

Séquence disponible sur www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1220567/le-

[harcelement-scolaire](#)

Autres sites :

www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/outils

Ou encore les sites associatifs comme APEAS, association pour accompagner, prévoir, agir et sauver :

<https://jeudufoulard.com/le-harcelment/>

<http://harcelement-entre-eleves.com>

Agir contre le racisme et l'antisémitisme

<https://eduscol.education.fr/cid46677/sitographie-indicative.html>

Agir à l'École contre les LGBTphobies : leviers et ressources utiles

<https://eduscol.education.fr/cid113565/agir-a-l-ecole-contre-les-lgbtphobies-leviers-et-ressources-utiles.html>

Climat scolaire

<http://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>

Violences en milieu scolaire

<https://www.dailymotion.com/video/xnutu3>

<https://www.dailymotion.com/video/x47q51t>

<https://www.dailymotion.com/video/x47q58j>

Violences faites aux femmes et aux enfants

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/article/les-ressources-contre-les-violences-faites-aux-femmes-pour-s-inspirer-ou-agir-toute-l-0>

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/education-a-l-egalite>

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/la-vigie-a-repere-pour-vous>

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19593-la-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes>

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2014/12/03/new-guide-takes-aim-at-violence-against-women-and-girls>

[les causes de la maltraitance des femmes](#)

<https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-localement/agir-ecole/espace-enseignants/enseignement-secondaire/dossier-papiers-libres-2004-violences->

[femmes/article/causes-consequences-violences-femmes](#)

[argument femme battue](#)

<http://www.humansforwomen.org/le-blog/les-violences-faites-aux-femmes-un-problme-qui-demeure-dactualit>

[texte sur la maltraitance des femmes](#)

https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/harcelements#ce_que_dit_la_loi2

[expose sur la maltraitance des femmes](#)

<https://www.etudier.com/dissertations/La-Maltraitance/78737482.html>

[protection des femmes](#)

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/lutte-contre-les-violences/la-legislation/>

<https://www.stop-cybersexisme.com/>

Podcasts

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-culture/violences-faites-aux-femmes-les-mecanismes-de-lemprise>

<https://www.telerama.fr/radio/violences-conjugales-de-la-maison-au-tribunal,-cing-podcasts-pour-mieux-comprendre,n6570394.php>

<https://podcast.ausha.co/question-de-confiance/respect>

Kits de formation (court métrage + livret d'accompagnement)

https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/outils-violences-au-sein-du-couple#limpact_des_violences_au_sein_du_couple_sur_les_enfants1

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/je-suis-professionnel/outils-de-formation>

POURQUOI SE MOBILISER ?

L'effroyable réalité des constats chiffrés des violences nécessite une mobilisation forte de tous et notamment, du monde de l'éducation.

En 2019 :

- 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire*
- 27 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire*
- 25 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.*

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 000 femmes.

L'auteur de ces violences est le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, ancien ou actuel, cohabitant ou non.

- 7 femmes victimes sur 10 déclarent avoir subi des faits répétés*
- 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.*

Parmi ces femmes victimes, 18% déclarent avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.

Les violences sexuelles

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de viols et/ou de tentatives de viol est estimé à 94 000 femmes. De la même manière que pour les chiffres des violences au sein du couple présentés ci-dessus, il s'agit d'une estimation minimale.

Dans 91% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits.

Suite aux viols ou tentatives de viol qu'elles ont subi, seules 12 % des victimes ont porté plainte (qu'elles aient ensuite maintenu ou retiré cette plainte).

Par ailleurs, en 2016, l'enquête « Violences et rapports de genre » (VIRAGE) menée par l'INED, a permis de mesurer le nombre de personnes ayant subi des violence sexuelles (viols, tentatives de viol, attouchements du sexe, des seins

ou des fesses, baisers imposés par la force, pelotage) au cours de leur vie. Ces violences ont concerné 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes âgés de 20 à 69 ans.

Les chiffres sont accablants, les statistiques effrayantes. Dans 9 cas sur 10, les enfants sont témoins des violences conjugales. 140 000 enfants sont ainsi exposés aux violences sous leur propre toit. Dans 21,5% des cas, ils sont également maltraités physiquement. Les formes de violences sont multiples. Il s'agit également de l'exposition à la pornographie, de l'exploitation sexuelle qui concerne plus de 8000 victimes mais aussi du harcèlement scolaire. Chaque année, plus de 130 000 filles et 35 000 garçons subissent des viols ou tentatives de viols, en majorité incestueux. En 2016, 131 mineurs ont été victimes d'infanticide, dont 67 décédés dans le cadre intra-familial.